

2024 - 2025

27^e édition

BOURSE EN JUMELAGE DE FONDS

Candidat d'origine internationale (Moniteur clinique)

Date limite d'inscription :

20 octobre 2023

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte; il inclut les deux genres.

Remettre, **en un (1) seul fichier**, ce formulaire et les annexes **en format**

PDF à : direction.enseignement.hsj@ssss.gouv.qc.ca

Bourse en jumelage de fonds

Candidat d'origine internationale (*Moniteur clinique*)

Programme de bourses en jumelage de fonds

Créé en 1998, le programme de bourses en jumelage de fonds du CHU Sainte-Justine, destiné aux **candidats d'origine internationale**, favorise la venue de médecins internationaux spécialistes diplômés dans nos programmes pour une formation complémentaire.

Objectif du programme

Favoriser la venue de médecins internationaux dans nos programmes de formation en aidant financièrement les services et départements de l'institution à subventionner leur séjour ici.

Description de la bourse

Les bourses sont attribuées par concours aux candidats internationaux qui veulent effectuer un stage de formation dans notre institution.

Valeur et durée de la bourse

Une bourse de **50 000 \$ CAN** est octroyée et répartie comme suit :

un montant de 25 000 \$ CAN provient du service ou du département du CHU Sainte-Justine qui parraine le candidat;

la Direction de l'enseignement y ajoute, en jumelage, une somme équivalente si la candidature est retenue par le comité d'attribution.

La durée de la formation minimale est de 12 mois, renouvelable, le cas échéant.



Admissibilité

Est admissible le candidat :

- qui est **candidat international** et qui sera sélectionné par un service ou un département du CHU Sainte-Justine et qui détiendra la lettre d'admissibilité du Collège des médecins lors de son entrée en fonction dans l'institution;
- qui a obtenu une **lettre de son directeur** attestant qu'il a terminé sa formation et de sa réussite ou qu'il est en fin de formation;
- qui a une **promesse d'engagement** par un milieu hospitalier, de préférence universitaire, d'un pays autre que le Canada.

Renouvellement

Seul le candidat qui bénéficie actuellement d'une bourse du programme de jumelage de fonds peut présenter une demande de renouvellement.

Le candidat qui est admissible à un renouvellement devra obligatoirement refaire une demande de bourse au service ou au département qui soutient sa candidature. (Le formulaire **Candidat d'origine internationale – Renouvellement** devra être rempli).

Le candidat doit fournir ses évaluations de stages de l'année précédente dûment signées par les responsables de stages.

Une bourse en jumelage de fonds *ne peut pas être renouvelée une troisième fois.*

La bourse sera suspendue lors d'un congé parental ou pour une maladie.

Examen des demandes et critères de sélection

Le comité d'attribution est établi par la Direction de l'enseignement.

Le comité examine les dossiers des candidatures et établit une liste d'excellence.

Les bourses seront attribuées à un médecin spécialiste en fin de formation (dernière année) ou ayant complété sa formation au cours des trois dernières années.

Les critères utilisés par le comité d'attribution sont :

1. L'excellence du dossier académique.
2. Une lettre d'appui du chef de service au CHU Sainte-Justine qui soutient la candidature et un engagement du secteur ou service d'accueil à respecter le programme de formation.
3. Un programme de formation défini incluant une description des stages et de la proportion d'activités cliniques, d'enseignement et de recherche.
4. Une lettre d'appui du chef de service où le candidat a effectué sa formation.
5. La présence d'une démarche de la part du candidat pour obtenir une partie de sa bourse à partir d'organismes reconnus.

Un dossier incomplet et/ou une demande parvenue après l'échéance ne sera pas évalué.

Les membres du comité d'attribution ne donneront aucune évaluation individuelle écrite mais fourniront une réponse, selon des critères prédéterminés, au responsable du secteur qui a soutenu la demande. Les décisions du comité sont finales et sans appel. Il n'existe pas de procédure de révision.

Annnonce des résultats

Les résultats du concours sont annoncés au mois de janvier de chaque année.

Les candidats seront informés des résultats par l'intermédiaire d'une lettre du Directeur de l'enseignement.

Les candidats devront, dans les 15 jours suivant la réception de la lettre, informer la Direction de l'enseignement de leur décision à cet égard.

Paiement de la bourse

Le paiement de la bourse est réparti en douze versements et versé le premier de chaque mois suivant la date d'arrivée du candidat dans le programme de formation.

Obligations des boursiers

- Le candidat doit inclure dans le dossier de sa candidature les pièces de demandes ou d'obtention de bourse d'organismes reconnus.
- Une bourse concurrente, un apport financier ou un travail rémunéré inférieur à 40 000 \$ CAN est permis. L'absence de déclaration des apports financiers supplémentaires entraînera automatiquement l'annulation de la bourse.
- Le candidat doit participer essentiellement aux activités cliniques et académiques de son service et aux activités de garde de son département.
- Le candidat doit assumer les frais de scolarité auprès de l'Université de Montréal. Il existe des bourses d'exonération : consultez le site suivant afin de savoir si vous êtes éligible : <http://www.fin.umontreal.ca/documents/pdf/D-F-18.pdf>

Autres conditions

Pour que la bourse vous soit accordée, vous devez obtenir un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec. Vous devez répondre aux exigences de la faculté de médecine. Site de l'Université de Montréal :

<http://med.umontreal.ca/les-etudes/etudes-medicales-postdoctorales/admission/moniteur-clinique/>

La Direction de l'enseignement, dans le cas de dérogation aux dispositions relatives au programme de bourse, peut suspendre ou annuler totalement ou en partie les versements prévus et recouvrer les sommes déjà versées.

Nous vous invitons à consulter notre site Web. <https://enseignement.chusj.org/fr/Accueil>

Bourse en jumelage de fonds

Candidat d'origine internationale (*Moniteur clinique*)

Renseignements généraux du candidat

Nom : Prénom : Date de naissance :

Courriel :

Adresse actuelle :

No de téléphone :

Citoyenneté(s) actuelle(s) :

Statut au Canada :

Je suis citoyen canadien Oui Non

Je suis étudiant étranger au Canada actuellement Oui Non

Je suis résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration de 1976 Oui Non

Études universitaires actuelles et antérieures :

Inscrire toutes les études universitaires effectuées, complétées ou non, des plus récentes aux plus anciennes

Établissement	Programmes d'études	Discipline ou spécialité	Année et mois d'obtention du diplôme
---------------	---------------------	--------------------------	--------------------------------------

Décrire succinctement l'expérience pertinente :

Formation antérieure (clinique, recherche, travaux, publications, bourses et prix obtenus)

Renseignements sur la formation complémentaire au CHU Sainte-Justine

À compléter conjointement par le candidat et le responsable du service qui présente la demande au CHU Sainte-Justine

Service ou département du CHU Sainte-Justine qui soutient le candidat :

Présentation du programme de formation complémentaire prévu au CHU Sainte-Justine (Description générale brève, durée, date souhaitée du début de la formation) :

Composante clinique qui sera effectuée et attendue du candidat :

Composante en enseignement qui sera effectuée et attendue du candidat :

À compléter conjointement par le candidat et le responsable du service qui présente la demande au CHU Sainte-Justine (suite)

Composante en recherche qui sera effectuée et attendue du candidat :

1. Détaillez le rôle du candidat dans la conception du projet, son élaboration, les demandes de fonds et la soumission au comité d'éthique.
2. Expliquez le rôle exact du candidat dans la conduite du projet, son analyse et sa publication éventuelle.

Ce que cette formation apportera au candidat :

Nom du responsable de la formation complémentaire au CHU Sainte-Justine :

Signature

Renseignements sur la formation antérieure

À compléter conjointement par le candidat et le directeur du département où le candidat a effectué sa formation

Faculté ou école où le candidat a effectué sa formation antérieure :

Nom du programme :

Nom du directeur :

Ce que cette formation complémentaire au CHU Sainte-Justine apportera au service ou département à son retour :

Engagement dans le pays de retour :

Composante clinique, recherche et enseignement au retour :

Signature

Bourse en jumelage de fonds

Candidat d'origine internationale (Moniteur clinique)

Documents à annexer à ce formulaire

1. Diplôme de médecine traduit en français
2. Diplôme de spécialité de votre pays (si disponible) ou lettre du directeur du programme où vous avez effectué votre formation qui atteste que vous l'avez terminée, ou que vous êtes en fin de formation et de votre réussite attendue
3. Curriculum vitæ à jour
4. Preuve OBLIGATOIRE de demandes de bourse à d'autres organismes reconnus
5. Évaluations de stages antérieurs dûment signées par le responsable de stage
6. Lettre de recommandation du chef de service ou directeur de programme du CHU Sainte-Justine qui soutient la candidature
7. Lettre d'appui du chef de service où vous avez effectué votre formation
8. Lettre de promesse d'engagement par un milieu hospitalier d'un pays autre que le Canada
9. Lettre d'engagement financier du trésorier du département/service au CHU Sainte-Justine, si la bourse est accordée
10. Projet de recherche prévu lors de la formation complémentaire, le cas échéant.